

En fait, il serait intriguant de spéculer sur la taille et la diversité que pourraient avoir nos échanges avec l'ensemble de la région Asie-Pacifique si nous avions avec d'autres partenaires de la région les relations que nous entretenons avec Hong Kong!

Même ci ce ne fut pas toujours le cas, la croissance rapide des économies d'Asie de l'Est a amené les Canadiens à s'intéresser plus que jamais à la région du Pacifique. Les Canadiens sont habitués à voir l'Asie comme le continent qui a la plus forte densité de population de la planète. Mais ce n'est que récemment qu'ils ont commencé à comprendre ce qui se produira lorsque l'Asie comptera pour environ 40% de la consommation de la planète. Il y a dix ans, seulement 34% de notre commerce extérieur à l'exclusion des États-Unis se faisaient avec la région Asie-Pacifique; ce pourcentage est maintenant de 50%, et il continue à s'accroître. En 1988, nos échanges avec la région totalisaient 36 milliards \$, dont plus de 17 milliards \$ d'exportations.

La mutation rapide de l'Asie a un impact très réel sur le Canada. Jamais auparavant avons-nous autant dépendu du commerce avec l'Asie.

Les Canadiens ont toujours pensé que le meilleur moyen de développer pleinement leur potentiel global est de favoriser le libre mouvement des biens, des services, des techniques et des capitaux. C'est ainsi que le système commercial multilatéral enchassé dans l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) reste la pierre angulaire de la politique commerciale internationale du Canada. L'Accord de libre-échange (ALE) s'insère dans l'approche canadienne de la recherche d'une réduction graduelle des obstacles au commerce. L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis s'inscrit dans l'objectif canadien d'une économie mondiale plus ouverte. Les Canadiens ne veulent pas d'une Forteresse Amérique du Nord.

L'ALE est essentiellement un accord de libéralisation du commerce. Il vise à éliminer presque tous les obstacles au commerce des services et à l'investissement. Il prévoit un code de conduite pour les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis et permettra de contrer la montée potentielle d'un protectionnisme préjudiciable à nos deux pays.

Deuxièmement, l'ALE nous garantit un meilleur accès à un marché d'envergure mondiale - ce qui règle l'éternel problème de la taille du marché canadien.

Je sais que les gens d'affaires de Hong Kong sont parmi les mieux renseignés sur l'ALE et que leur réaction à l'Accord a été très favorable.